

pourquoi **comment**
réaliser une mise aux normes économe

"LE FILTRE À PAILLE POUR ÉVITER L'ÉPANDAGE"



Claude Jacquet

l'exploitation

- > zone vulnérable
- > régime sanitaire départemental
- > 1 UTH
- > 25 ha de SAU
- > 18 ha d'herbe
- > 187 000 l de quota
- > 30 vaches laitières
- > 36 UGB mais augmentation des génisses de renouvellement (objectif : renouveler 6-7 vaches/an)
- > temps de présence en bâtiment : 2 mois jour et nuit
- > stabulation libre en litière accumulée (curage une fois par an et stockage au champ avec compostage)
- > génisses sur litière accumulée
- > curage aire d'exercice tous les 2 jours
- > salle de traite 2 X 3

Claude Jacquet, éleveur laitier à Livré-sur-Changeon en Ille et Vilaine, ne veut pas installer de fosse de stockage pour éviter d'avoir à épandre. Pour cela, il va mettre en place un filtre à paille suivi d'un asperseur automatique de type Briggs.

Effluents à traiter : 535 m³/an d'eaux blanches, brunes et vertes

- Eaux blanches : 116 m³
- Eaux vertes : 195 m³
- Eaux brunes : 180 m³
- Eaux vertes de l'aire d'attente : 131 m³
- Purin de fumier : 44 m³
- Nettoyage des quais d'attente avec raclette uniquement

Un système sans fosse ni épandage, mais qui impose un asperseur

- Agrandissement de la fumière de 50 m² à 150 m²
- Rallongement du bâtiment de 10 m
- Filtre à paille de 60 m² (12,1 m x 5,2 m) avec des grosses bottes carrées
- Bassin de stockage et de réserve pour asperseur de 40 m³
- Asperseur Briggs sur 1,4 ha

Coûts

- 38 760 € (filtre à paille, asperseur, imperméabilisation des silos, fumière, collecte des eaux pluviales) dont
 - . 8 220 € de filtre à paille et fosse tampon
 - . 6 900 € d'asperseur Briggs
 - . 3 000 € pour la pompe
- Subventions : environ 59 %
- Investissement net : 19 380 €
- Augmentation du capital d'exploitation de 55 %
- Annuité fictive d'un emprunt sur 12 ans à 4.25 % d'intérêts : 1 718 €

Entretien "simplissime"

- Curage une fois par an au godet

situation de départ

- . Temps de présence en bâtiment réduit au minimum
- . Fossés, étang et habitations à proximité de l'exploitation
- . Limité en surfaces épandables
- . Terres limoneuses sensibles à l'érosion



la stabulation paillée

l'histoire

La mise en place d'un système économe en temps et facile à utiliser



une parcelle et les habitations au loin

A proximité de l'exploitation de Claude Jacquel se trouvent plusieurs habitations, un fossé à 35 m et un étang. Les terres sont très limoneuses et ne peuvent supporter un épandage important.

Le moins d'effluent liquide possible

Pour concilier sa mise aux normes avec ces données, Claude a choisi de ne pas avoir à gérer d'effluent liquide et de composter les litières accumulées. *"En ayant quelque chose de solide à épandre, il y a moins de contraintes de distance et de pente. De plus, le compost ne sent rien"* souligne l'éleveur.

Afin de diminuer les volumes d'effluent liquide, Claude prévoit de pailler son aire d'exercice afin de rendre plus solide ses effluents lors du stockage en fumière.

Simplicité et économie

Claude fait régulièrement appel au remplacement. Il fallait donc un système facile d'utilisation. *"Déjà que ça coûte cher, si en plus il fallait y passer du temps !"* commente l'agriculteur.

Simple et économe en temps de travail, l'option du filtre à paille apparaît comme une solution cohérente.

Son système se compose d'un filtre à paille d'environ 60 m² et d'un épandage automatique réalisé par un asperseur de type Briggs. L'aspersion est effectuée à partir d'un arroseur monté sur traîneau qui fonctionne à basse pression.

A ce jour, le Dexcel réalisé par le bureau d'études Agrobio Conseil est finalisé et les conventions de subventions reçues.

Plus simple encore

Claude Jacquel n'en espère pas moins qu'un nouveau système de mises aux normes soit bientôt validé : le filtre à roseaux pour eaux brunes.

Il est en cours d'homologation pour traiter les eaux brunes après un traitement primaire comme le filtre à paille.

En évitant l'investissement dans un asperseur mécanique, il présenterait l'avantage d'être encore moins coûteux et plus simple d'entretien.

Claude Jacquel va donc attendre le second semestre 2005, date de la validation ou du refus du système, pour commencer ses travaux.

Quelque soit le système retenu, Claude Jacquel privilégie le traitement qui limite les rejets au cours d'eau et permet l'auto-construction.

En savoir +

Agrobio Conseil
3 square René Cassin
35700 Rennes
02 23 30 25 54
info@agrobioconseil.com

Rédaction et photos par
Natacha Marras
et Catherine Le Rohellec, RAD

Mise en forme par
Jean-Marie Lusson, RAD,
avec OpenOffice, logiciel libre
(<http://fr.openoffice.org>)

Impression par Ets Legalliard,
35510 Cesson-Sévigné



www.agriculture-durable.org
www.civam.org

